COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

11 juillet 2019

URBANISME

Demandes :

- DP DUPRAZ Louis, Les Ruhin, abri container. Avis favorable.
- DP De STEFANO Céline, La Motte, changement des menuiseries. Avis favorable.
- DP DUPRAZ Michel, La Corbière, abri voiture ouvert. Avis favorable.
- DP CORNUT Jean, Sur Vuan, modification façade, création fenêtre. Avis favorable.
- DP DETRAZ Franck, La Motte, pose d'une clôture. Avis favorable.
- PC CULLET Cyril, Curseille haut, nouvelle construction. Avis favorable.
- PC modificatif FAY Jérôme, Chez le Cadet, modification des ouvertures, ajout d'un balcon. Avis favorable.

Recours :
Mr Guislain a présenté un recours pour le refus de la pose d'une serre.
Suite à la requête des consorts Olmari, la commune doit présenter un mémoire dans les 3 mois.

AGRANDISSEMENT SALLE DES FETES

L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) peut faire bénéficier aux collectivités l'aspect technique et le montage financier gratuitement. La Préfecture a fait savoir que les caractéristiques du projet d'agrandissement et de mises aux normes de la salle des fêtes répondent aux critères de candidature. Un bureau d'étude va nous contacter pour réaliser cet accompagnement.
Le SYANE attribue une subvention de 56 000 € sur l'amélioration de l'existant uniquement.
Vu avec l'architecte et le CAUE pour une modification du projet en créant un sas d'entrée.

TRAVAUX EAU ASSAINISSEMENT ROUTE DE LA CORBIERE

Une première réunion de chantier a eu lieu le 10 juillet. Le chemin de la Molertaz a été remis en forme. Du fait de la présence de molasse sur la hauteur des fouilles, l'entreprise a mis en place un brise roche. La route de la Corbière sera fermée quelque temps, et les riverains devront passer par la Vy du Bosson. Des feux seront installés : en bas de cette route ainsi que de chaque côté de la départementale.

CONVENTION CHASSE/COMMUNE

Suite à plusieurs discussions entre la commune et l'association de chasse de St André relative à l'utilisation de la chambre froide, Mme Bernardet avait été missionné en début de mandat pour rédiger une convention. Après lecture de cette convention par l'ACCA, celle-ci ne convenait pas. Une nouvelle convention est établie et est validée par le conseil. La transmettre à l'ACCA pour validation définitive.

TRAVAUX HAUT DEBIT

Des poteaux téléphone seront remplacés pour permettre d'accrocher les nouveaux câbles pour le haut débit. Des chambres également seront posées à certains endroits à partir du mois d'août.

RECENSEMENT POPULATION

Le recensement de la population est prévu en janvier février 2020. Francis Hominal sera le coordonnateur entre l'INSEE et la mairie, et Jean-Marie Frolo est nommé agent recenseur.

AIRSOFT

Des désagréments de pratique d'airsoft ont été signalés. Il n'y a aucune réglementation sur cette pratique, mis à part s'il y a des constructions aux alentours. Etant en cours d'élaboration du PLU, il faut prévoir de l'interdire.

DEFIBILLATEUR

Un défibrillateur sera installé à l'école de la Corbière pour un montant de 2351 €. Il sera signalé par un panneau.

DOTATIONS ET PRELEVEMENT FPIC

Nous avons eu la notification de dotations et prélèvement pour 2019.
Dotation solidarité rurale : 19 265 €
Dotation fonctionnement : 36 712 €
Reversement FPIC : 8265 €.

DEMANDE SUBVENTION

La maison familiale de Cruseille sollicite chaque année la commune pour une demande de subvention lorsque celle-ci accueille un élève de St André. Le conseil verse 50 € par enfant scolarisé.

GESTION BORNES INCENDIE

Les bornes d'incendie situées sur la commune sont gérées par le SRB pour les contrôles et réparations, par le biais du Service Départemental Incendie et Secours. Une étude faite par le SRB est en cours pour faire le point sur la gestion de ces bornes, étude nécessaire pour l'élaboration du PLU afin de prévoir des emplacements réservés. Faire une convention avec le SRB pour continuer d'assurer le suivi des 23 poteaux, prestation prise en charge par la commune pour un montant de 26 € HT par borne.

CARREFOUR LA CROSSE/ CHEZ LE CADET

Ce carrefour est dangereux et n'a pas de visibilité. Il conviendrait de mettre 2 stops : un stop sur la route en provenance de Chez le Cadet et un autre sur la route qui vient de La Crosse.

Autre route dangereuse : la route de Saint André au lieu dit « Les Ruhin ». La présence de 2 fermes nécessite un panneau « attention troupeaux ».

Faire un courrier au conseil départemental pour demander la règle de classification des routes.

FORET COMMUNALE

La coupe de bois de 400 m3 a été achetée par la scierie Tournier pour un montant de 42 €/le m3. Lors de la vente départementale annuelle des coupes de bois, 50 % des bois proposés à la vente ont été invendus. Ceci vient que 100 000 000 m3 de bois sont à ce jour bostrychés dans le Nord Est de l'Europe, ce qui impactera le marché du bois en 2020.

La délibération prise contre l'encaissement des coupes de bois par l'ONF mais par les communes a été envoyée au premier ministre et au ministère de l'agriculture et de la forêt. La délibération a été entendue et acceptée en date du 26 juin.

Natura 2000 : en collaboration avec les institutrices, Hervé et un animateur de Natura 2000, se proposent de faire une animation pédagogique avec les écoles primaires pour sensibiliser les enfants sur la nature, la forêt, la faune, la flore… Cette animation aura lieu à La Joux. Le transport en car sera pris en charge par la commune pour la montée uniquement. La descente se fera à pied.